

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 11 AVRIL 2025

DE-034-2025

Nombre de membres
afférents au CM : 11
Nombre de membres en
exercice 10
Nombre de membres
présents 08
Nombre de membres qui
ont pris part à la délib 08

Date de la convocation
03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, BUMAT Vincent, PAUCHON Robert, FLEURY Simon, LORIDON Pablito,

Absents excusés : LEVY Claude
LE MAGADURE Antoine
Absent excusé représenté : /

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250411-34-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025

M. Pablito LORIDON a été désigné secrétaire.

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2025

Conformément à la loi, Madame Nelly BETEILLE Adjointe, présente le budget primitif eau et assainissement (M49) de l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres :

- Adopte la section de fonctionnement et d'investissement du budget eau et assainissement (M49) de l'année 2025 tel qu'il est inscrit, consigné et signé dans le document.
- Dépenses et recettes d'exploitation : 299 012.36 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 1 244 393.28 €

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 8

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire

